

Mardi 27 mars 1984

LA RELATION INTER-SUJETS (MOD. 4)

Nous poursuivons aujourd'hui avec la modalité 4, i.e. la relation inter-sujets. Très souvent on dit que c'est tout ce qui est 'pouvoir', 'devoir'. En fait ça va très loin puisqu'il s'agit de toutes les modalités du genre 'j'ai besoin de', 'il me faut'. Je vais donc ramener tout cela à un certain nombre de propositions élémentaires de telle manière que l'on voie comment on peut construire le problème. Il ne faut surtout pas se donner une idée toute faite d'une sorte de concept qui dominerait les différentes catégories grammaticales, comme le possible, le nécessaire ...

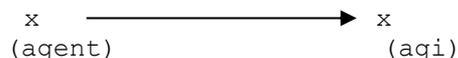
Nous allons essayer en réalité de voir quelles sont ces relations inter-sujets. Nous avons deux points : x x. Et nous allons étudier quelles sont les possibilités que nous avons ; elles sont au nombre de 3. La première, c'est lorsque les deux points sont identifiés l'un à l'autre, c'est la relation d'un sujet à lui-même. Naturellement la relation inter-sujets est toujours posée par rapport à une relation prédicative : il y a toujours un hiatus. Mais ici ça aboutit à : « j'ai besoin de, j'ai envie de, je me dois de, je veux, je tiens à » ... Dans certains cas ça signifie : 'ça dépend de vous et de vous seulement.' Dans d'autres, ça signifie que vous êtes à vous-même votre propre demandeur. Et vous avez toujours avec cette relation : "être en mesure de, être à même ... de" qui indique bien ce qu'on a pu appeler valeur intrasubjective ; i.e. vous ne dépendez pas d'autrui. Par ex. : "je peux donner un coup de main" signifie : « je suis à même de » i.e. « je veux bien, si toi tu veux ! » Vous allez donc avoir en outre la relation d'énonciateur à co-énonciateur soit : Je veux - veux-tu ?

ou bien Tu veux - je veux bien.

'Bien' avec 'vouloir' produit en français un nouveau terme et signifie 'j'accepte'. 'Bien' indique une identification et c'est : "si tu veux, je veux bien". Nous jouons donc sur une relation abstraite entre deux termes : **je** veux - **tu** veux. Cf. : "veux-tu bien te taire". Nous avons une relation entre deux termes qui sont posés comme différents. Nous pouvons représenter cela avec deux boucles avec une relation entre les deux :



Le troisième cas, c'est lorsque nous avons agent-agi.



Ça ne passe pas par un prédicat et un seul, nécessairement. Si on a : "je veux sortir", cela veut dire : "ce qui m'intéresse par rapport à une relation prédicative **posée comme possible**, i.e. pouvant être validée ou non-validée éventuellement (car il y a

toujours ce hiatus par rapport à une relation prédicative), je distingue par une valuation la valeur positive. Donc <moi - sortir>, je souhaite que ça se réalise.

Vous allez avoir là d'emblée toutes les complications possibles. Ça peut être : 'vous dites ce que vous voulez'. Mais ça peut être : 'je veux sortir !' = 'ne m'empêche pas de sortir'. Il vous suffit de compléter toutes les possibilités que vous avez de combinaisons et vous allez avoir toutes les valeurs.

Autre ex. : "Je veux te voir levé dans cinq minutes".

Vous avez une subjectivité qui domine l'autre dans la relation qu'on appelle d'agentivité, et celle-ci ne tient pas au verbe 'devoir' en tant que tel : **vous ne pouvez pas assigner une valeur à un moment donné à un terme**. Il faut à chaque fois faire toute l'analyse par un calcul pour en découvrir la valeur.

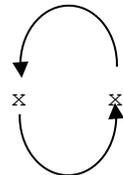
LE CAS DE POUVOIR : REPRISE DU PROBLEME, DU POINT DE VUE MODAL

a. **La première valeur** correspond à : "être à même de". C'est en gros ce qu'on a appelé la "capacité".

Ex. : "Je peux courir le 100 m en 10".

Vous avez le problème intéressant que j'ai appelé problème du hiatus ; on peut vous dire : 'cours-le' et vous pouvez éventuellement le courir. Mais vous pouvez aussi être à même de faire des tas de choses que vous ne ferez jamais. Vous pouvez aussi supprimer le hiatus en faisant ce que vous dites au moment où vous le dites.

Cette première valeur correspond à la relation bouclée :



b. **Avec la deuxième valeur**, j'introduis une relation énonciateur/co-énonciateur et la dialectique du "si tu veux...". Ce sont les emplois du genre : "est-ce que je peux t'aider ?" = « je suis à même de t'aider si tu le veux ! »

Mais vous pouvez avoir aussi la **permission** :

"Tu peux sortir".

i.e. "si tu veux sortir, moi je ne fais pas obstacle", et vous avez la permission.

C'est la relation que j'ai représentée par une flèche



qui est en gros : faire faire quelque chose à quelqu'un. 'Laisser', c'est ne rien faire pour que quelqu'un ne fasse pas quelque chose. 'Empêcher', c'est faire quelque chose pour que quelqu'un ne fasse pas quelque chose. 'Ne pas empêcher', c'est ne rien faire pour que quelqu'un, selon qu'il le veuille, fasse ou ne fasse pas quelque chose. Par suite "je ne l'empêche pas" peut être différent de 'je le laisse'. Avec 'je ne t'empêche pas', je reste sur le plan 'décroché'. Je me mets hors-jeu. Ce sont des valeurs radicales donc.